



**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUPLESSIS**

MUNICIPALITÉ DE BAIE-JOHAN-BEETZ

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Baie-Johan-Beetz, convoquée le vingt-cinquième jour du mois d'octobre deux mille vingt et un à 19 heures à la salle Phidélem-Harvey située au 20 rue Johan-Beetz.

Sont présents : M. Martin Côté, maire
M. Sébastien L'écuyer, poste 2
M. Jacques Devost, conseiller, poste 3
M^{me} Maryse Bourque, conseillère, poste 4
M. Luc Bourque, conseiller, poste 5
M. Denis Harvey, conseiller, poste 6

Est absent M. Clément Tanguay, conseiller, poste 1

Aussi présente : Mme Myriam Lafleur, directrice générale secrétaire-trésorière

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte par M. Martin Côté, maire de la Municipalité de Baie-Johan-Beetz, 19 h 14. Mme Myriam Lafleur fait fonction de secrétaire.

2. Présences

Constatation du quorum.

3. Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par Maryse Bourque, appuyé par Jacques Devost et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents, d'accepter l'ordre du jour tel que proposé :

1. Ouverture de la séance par M. le maire
2. Présences
3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021
5. Résolution 2021-10-25-01 concernant une modification au calendrier des séances ordinaires du conseil
6. Période de questions
7. Levée de la séance

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021

Il est proposé par Luc Bourque, appuyé par Denis Harvey et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 soit adopté.

5. Résolutions

a) Résolution 2021-10-25-01 concernant une modification au calendrier des séances ordinaires du conseil

Il est proposé par Sébastien L'Écuyer, appuyé par Denis HARvey, et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2021 soit modifié de la façon suivante : La séance ordinaire fixée au lundi 15 novembre 2021 est devancée au lundi 1^{er} novembre 2021 à 19h à la salle Phidélem-Harvey.

6. Période de questions

7. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 17.

Myriam Lafleur
Directrice générale, secrétaire-trésorière

Martin Côté
Maire ¹

¹ Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées.